



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - LE 18 MARS 2020

Au regard de la situation exceptionnelle liée à la pandémie de Coronavirus et pour faire suite aux directives du gouvernement, ARCHE Agglo a mis en place diverses mesures de précaution, de prévention et d'organisation, afin de limiter la propagation du virus.

En la circonstance, des décisions pour assurer la continuité du service public ont été prises, afin de poursuivre fonctionnement et missions, dans le contexte actuel.

Les équipes ARCHE Agglo sont mobilisées pour assurer ce service au mieux, en fonction de leur capacité, à savoir :

- **Le Président et le Directeur général des services** sont en lien avec les autorités compétentes, préfectorales et sanitaires, afin d'évaluer quotidiennement la situation, d'adapter et de coordonner les réponses et les mesures relevant des compétences de l'agglomération.
- **L'Agglo reste joignable**, pour le public au 04 26 78 78 78. Les demandes seront orientées ensuite auprès des services adéquats. Les bâtiments ARCHE Agglo sont, eux, fermés au public. Toutefois plus de 120 agents sont dotés d'outils leur permettant de télétravailler.
- **Trois structures d'accueil du jeune enfant** sont ouvertes (Tain l'Hermitage, Saint-Donat-sur-l'Herbasse et Saint-Félicien) afin d'accueillir les enfants du personnel soignant. Ouverture en fonction de la fréquentation avec une réactivité à la demi-journée.
- **Deux structures d'accueil sans hébergement** sont ouvertes le mercredi après-midi (Tournon-sur-Rhône et Saint-Donat-sur-l'Herbasse) afin d'accueillir les enfants du personnel soignant.
- **En matière d'eau et d'assainissement**, des agents de terrain assurent les tâches courantes d'entretien, de surveillance et de maintenance des ouvrages d'eau potable et d'assainissement.
- **Au sujet du transport**, le réseau LE BUS est maintenu mais les horaires appliqués sont ceux du samedi. Concernant la ligne 11, les horaires appliqués sont ceux des vacances scolaires. Horaires consultables sur www.archeagglo.fr
- **La collecte des ordures ménagères** et des recyclables est maintenue sur l'ensemble du territoire. Les déchèteries sont fermées.
- En ce qui concerne **le soutien aux entreprises et à leurs salariés**, le service économique relaye sur le site de l'agglomération, les mesures économiques et d'urgence prises par le gouvernement,

les contacts utiles et les coordonnées des référents dans le cadre des démarches à effectuer. www.archeagglo.fr

- **Les animations, ateliers, spectacles, permanences ou autres événements** organisés par ARCHE Agglo en mars, avril et mai sont annulés.

Ces dispositions sont valables à compter d'aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre. Le site web et le Facebook ARCHE Agglo, mis à jour quotidiennement et en temps réel, permettent d'apporter toute précision utile. Pour joindre l'Agglo : **04 26 78 78 78**.

L'ensemble des élus ARCHE Agglo, soucieux de la santé de la population et parfaitement conscient des difficultés du quotidien, demeure bien sûr à ses côtés dans cette période inédite et compliquée. Ils réitèrent leur engagement et assure de la mise en oeuvre, en fonction de l'évolution sanitaire, de tout ce qui relève des compétences de ARCHE Agglo.

Plus que jamais, nous devons agir ensemble pour la santé de chacun et ne pouvons que réitérer d'appliquer avec une extrême vigilance les mesures gouvernementales et invitons la population à consulter régulièrement le site www.gouvernement.fr